

**RÉSOLUTION N° 4/2015
RELATIVE À LA NOMINATION DES MEMBRES
DU CONSEIL
RÉUNION DE L'ASSEMBLÉE DES PARTIES
23 et 24 novembre 2015**

L'Assemblée des Parties,

Conformément à l'article 28 des Règles de procédure de l'Assemblée des Parties et l'article VI (2) (A) de l'Accord portant création de l'Organisation internationale de droit du développement du 5 février 1988, tel que modifié, et l'article III des Règles de procédure du Conseil ;

Exprimant sa gratitude à Mme Hongxia Liu, au Professeur Jan Michiel Otto, à M. Pascal Roux et à M. Daniel Rowland, membres du Conseil de l'Organisation dont le mandat est parvenu à expiration, pour le travail accompli ;

Notant par ailleurs la Résolution n° 05/2012 relative aux amendements à apporter à la composition et au mandat du Conseil, de l'Assemblée des Parties;

Considérant que l'Assemblée des Parties a reçu les candidatures suivantes pour servir en qualité de membre du Conseil : Justice Antonio Herman Benjamin, Dr. Soukeina Bouraoui, M. Hassan Cisse, Miriam Defensor Santiago, Mme Hongxia Liu, M. Sam Muller, et M. Daniel Rowland ;

Décide de :

Nommer Dr. Soukeina Bouraoui, M. Hassan Cisse, Mme Hongxia Liu et M. Daniel Rowland membres du Conseil pour un mandat de quatre ans, expirant à la réunion annuelle de l'Assemblée des Parties de 2019.

/FIN

